

**MARSEILLE : Renaud MUSELIER :
« La crise des urgences est
une crise de l'hôpital
public, nous devons y
répondre ! »**

MARSEILLE : Alors que quatre syndicats appelaient, ce mardi 11 juin, à une grève nationale dans les hôpitaux français, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte plus de 50 services d'urgence en activité, 30 SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation), pour près de 2 millions de passages en service d'urgence chaque année.



Ce chiffre, en perpétuelle augmentation, démontre que le

territoire régional rencontre, au sujet des urgences, des défis importants et permanents. C'est au nom de ces défis que les personnels des urgences sont mobilisés depuis plusieurs mois, et rejoints aujourd'hui dans leur mouvement par l'ensemble des personnels hospitaliers.

Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a tenu à leur apporter son soutien et formule des propositions au Gouvernement :

« Je suis un médecin urgentiste de formation, et je ne peux pas rester insensible à ce que signifie ce grand mouvement national. D'abord, il nous montre que la situation dans les urgences n'est plus tenable : manque de moyens, engorgement perpétuel, violences sur les soignants comme sur les personnels administratifs... ça ne peut plus durer ! De plus, la crise des urgences est une crise de l'hôpital public ! Ceux qui connaissent la vie hospitalière savent que les urgences sont la porte d'entrée et la vitrine de tout le reste. Et si les urgences vont si mal, c'est parce que nos hôpitaux subissent de plein fouet les défaillances de notre système de santé. Avec mon Vice-président Georges LEONETTI, nous faisons le choix d'agir.

En tant que Président de Région, et même si cela sort des compétences de la collectivité, j'ai donc décidé de m'engager en formulant trois propositions à la Ministre de la Santé et à l'Agence Régionale de Santé :

- je m'engage à soutenir le financement en investissement des » maisons médicales de garde « , adossées aux urgences, afin d'accélérer le désengorgement des services d'urgence. La » bobologie » doit pouvoir être traitée ailleurs, et ces maisons de garde pourront nettement y contribuer,
- je m'engage, en lien avec l'Agence régionale de santé, à consacrer des moyens conséquents à la formation d'infirmières et d'infirmiers de pratique avancée. Ils permettront de venir renforcer les services d'urgence des territoires

– je m’engage à déployer une enveloppe spécifique en faveur des infrastructures d’urgence régionales afin d’accompagner les établissements publics dans la restructuration de leurs sites, notamment pour ce qui concerne les salles d’attente ».

Budget global : 6 millions d’euros